Objekttyp:	Advertising
Zeitschrift:	Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Band (Jahr): Heft 3	42 (1995)
PDF erstellt	am: 09.05.2024

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

Delémont. Mais comme il le dit malicieusement: «J'ai pu obtenir tout de même un instructeur professionnel...».

Au service des communes

Avec son sens aigu de la politique (au sens large) et d'un naturel qui le pousse au développement de relations humaines basées sur la franchise, Hubert Gunzinger a su convaincre la plupart des communes de son canton à s'équiper en abris. «Beaucoup l'ont fait dès le début, en bénéficiant d'un subventionnement maximum, tant mieux; pour les autres, tant pis...»

Il ajoute, malicieux: «Pourquoi obliger les communes? Elles sont les véritables piliers de la PCi; alors, il vaut mieux composer et attendre le moment propice. Il ne faut pas non plus tomber dans l'excès, sous prétexte de la loi fédérale. Un exemple: Vellerat, commune de 50 habitants est située à 2 km de Courrendlin. Pourquoi demander à cette commune d'investir quelque Fr. 400000.- dans un abri, alors qu'il suffit d'organiser un déplacement à Courrendlin qui dispose de places en suffisances?»

La PCi encore utile

A titre personnel, il trouve inconcevable que beaucoup de ses concitoyens considèrent la PCi comme un sous-organe, ne servant pas à grand-chose. La sécurité apparente et le confort dont on dispose, sont, pour lui, très trompeurs. C'est purement et simplement une fausse sécurité. Pour Hubert Gunzinger, il ne fait aucun doute que l'immigration causera, à plus ou moins long terme, des problèmes considérables aux pays européens; la Suisse n'échappera pas à ce mouvement. La PCi trouve une partie de sa justification dans l'aide à la résolution de ce problème, par le soutien logistique qu'elle peut apporter.

Il n'a pas de regret personnel, simplement

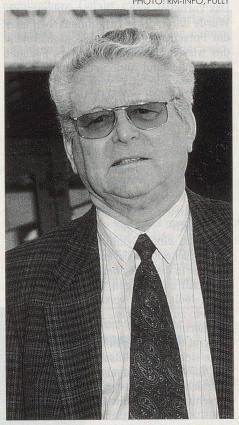
aurait-il souhaité voir la construction du centre d'instruction prévu à Alle. Mais ceci est une autre histoire.

Un des problèmes que va causer la diminution des effectifs est celui du choix des incorporables. Comment opérer un choix objectif? «Qu'on le veuille ou non, on va devenir le centre de dispense du canton!»

La vie continue

Bon, à vrai dire, Hubert Gunzinger ne quittera pas la PCi à fin février. Le Gouvernement lui a proposé une rallonge de six

PHOTO: RM-INFO, PULLY



Hubert Gunzinger, chef du Bureau de la PCi, Porrentruy.

mois, à raison d'un taux d'occupation de 30%. Cela permettra une transmission plus facile des dossiers, et de terminer des négociations entamées depuis longtemps avec certaines communes.

«Pour le reste, dit-il, je vais être très occupé à jouer les grands-pères. D'autre part, je suis très engagé avec le football, notamment au niveau des juniors de la Fédération suisse. Je participe régulièrement, en tant que chef de délégation, à des déplacements à l'étranger. Travailler avec ces jeunes, c'est passionnant. J'ai même l'impression que ma retraite va servir de prétexte pour augmenter mon travail avec la Fédération».

Une autre de ses passions, qu'il va pouvoir assouvir plus facilement est la chasse. Ou plutôt accompagner son beau-fils. C'est une découverte des particularités des paysages qu'il ne manquerait sous aucun prétexte. Pour le reste, et comme il le dit luimême dans un éclat de rire: «Bref, je vais me lever à six heures du matin, pour planter un clou à midi!»



